Confréries de France
Bulletin de liaison et d'Information du Conseil Français des Confréries
Fédération Officielle
http://www.conseil-francais-confreries.fr/

décembre 2017

Editorial de la Présidente Solange Massenavette

*C*hers Consœurs, confrères et amis
*O*ublions momentanément nos soucis et les problèmes divers
*N*oël approche et avec lui la trêve des confiseurs
*F*édérateur, le Conseil essaie de l'être au maximum
*R*éunissons nos forces et nos idées
*E*t avançons dans le même sens pour le bien de nos confréries
*R*etrouvons nous toujours avec le même plaisir
*I*l m'est agréable de vous souhaiter de bonnes fêtes
*E*t avec un peu d'avance je vous adresse tous mes meilleurs vœux
*S*anté, joie, amitié et pourquoi pas amour!

Avec toute mon amitié

La Présidente Solange Massenavette

Confréries de France
8, rue de la Poste 36110 Vineuil
Tél. : 02.54.36.64.08
smberry2@neuf.fr
http://www.conseil-francais-des-confreries.com/
Directrice publication : Solange Massenavette
IPNS Rédigé, réalisé, envoyé ou tiré par
Edmond-Louis Simoneau **elsimoneau@aol.com**

Sommaire

Editorial de la Présidente
AG EPINAL 28 AVRIL 2018
Compte Rendu du Conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries du 03 Octobre 2017
Avec la future Cité de la Gastronomie et du Vin
Un site Internet plus adapté pour le Conseil Français des Confréries
Appel de cotisation 2018
Une nouvelle confrérie : la confrérie du Jambon du Morvan
La Lettre Gastronomique

Prochaine Assemblée Générale à Epinal le 28 avril 2018

C'est la Fédération Régionale des Confréries du Grand est qui organise le 28 Avril 2018, l'A.G. du Conseil Français, avec le programme suivant :

9 h - Accueil au centre des congrès d'Epinal (88)
10h - Conseil d'Administration réservé aux Représentants
11h45 - repas sur le site
A partir de 13h30, mise en habits et programme des visites avec photo de groupe.
18 h - Assemblée Générale ordinaire
20h30 - repas de Gala
Il sera demandé aux confréries d'envoyer, avec la réservation, la liste précise de chaque participant.
La Fédération du Grand Est espère une large participation des Groupements et Fédérations adhérentes au Conseil Français.

Compte Rendu du Conseil d'Administration du Conseil Français des Confréries

Le Mardi 03 Octobre 2017 à 14h00 à CHAMPLAY – VINEUIL

Membres délégués présents :

Solange Moreau-MASSENAVETTE, Présidente du Conseil Français des Confréries
Jean RUAULT, Vice-président
Georges JEGOU, Vice-président
Jean-Pierre ROUSSEL, Secrétaire
Henri-Pierre GAUTIER, Trésorier
Geneviève ESTIOT, Trésorière adjointe
Edmond-Louis SIMONEAU, Chargé de mission
Michel DEVOT, Chargé de mission
Michel LAVERGNE, Union des Confréries d'Auvergne
Jean-Louis PIGNOT, Union des Confréries d'Auvergne
Alain SENECHAL, Ambassade Régionale des produits du terroir de la Région Centre Val de Loir
Jean-François PORNIN, Ambassade Régionale des produits du terroir de la Région Centre Val de Loire
Laurent GANGLOFF, Fédération Régionale des Confréries du Grand Est
Annie GARNIER, Fédération Régionale des Confréries du Grand Est
Philippe HAELTERMAN, Hauts de France
Jean-Paul GROSSIER, Normandie
Jean-Paul BASSET, Ambassade Pays de Loire

Membres délégués excusés :

Marc MAINFONDS, indépendant
Jean-Marie LIGRON-ROY, indépendant
Philippe JOUVIN, Ile de France
Bruno FERRAZZI, F.R.C.G.E.
Marie-Claire PENNENGUER, Midi Pyrénées
Robert PAGES, Midi Pyrénées
Eliane IMBERT, Midi Pyrénées
Serge BUCHARD, (remplacé par Philippe HAELTERMAN)
Alain GOURMANEL, (remplacé par Jean-Paul GROSSIER)
Gérard PELLIGRINI, Provence Alpes Côte d'Azur
Daniel BERTHELOT, Provence Alpes Côte d'Azur
Membres délégués absents :
Yves LEBRAT, U.C.A.
Jacky HAIM, F.R.C.G.E.
Ruben MARTINOVSKY Secrétaire adjoint Conseil Français de Confréries (pouvoir à Michel DEVOT)

17 représentants présents plus 1 pouvoir, = 18 sur 27, le quorum est atteint.

Compte rendu

14h20 ouverture de la séance par Solange Présidente qui remercie les membres présents et demande que l'on ait une pensée pour notre Ami Alain GOURMANEL absent ce jour pour raison de santé. Puis elle souhaite que les interventions soit courtes et précises.

Jean-Paul GROSSIER "remplaçant" d'Alain se présente.

*1 - Le compte rendu du précédent Conseil d'Administration est adopté à l'unanimité.

*2 - Henri-Pierre nous fait le point sur les cotisations qui devraient cette année être en légères augmentations.

*3 - La Présidente informe l'assemblée :
a) de son déplacement à la cité de la Gastronomie de TOURS accompagnée de Alain SENECHAL Président de l'Ambassade Régionale des produits du terroir de la Région centre Val de Loire, pour y rencontrer le Président de la dite Cité Emmanuel HERVE qui présente la Cité " TOURS Val de LOIRE " déclarant qu'elle fonctionnait actuellement mais, qu'il la verrait bien aller de NANTES à ORLEANS et du MANS jusqu'à POITIERS voir LIMOGES.

La Cité a participé à la manifestation de la Fête de la Gastronomie où une dizaine de Confréries étaient présentes pour vendre leur produit.

Alain SENECHAL nous donne son ressenti suite à cette réunion.

b) de son déplacement à la cité de la Gastronomie de DIJON le 18 Septembre accompagnée de Jean-Pierre Secrétaire, pour y rencontrer les responsables de la future Cité de la Gastronomie et du Vin.

Etaient présents :

Mr DESEILLE Adjoint à la Mairie de DIJON.

Mr ARGOULLON Sébastien du Groupe EIFFAGE.

Mr HUDEL François chargé de projet "S'PASS" pôle Salons et Congrès.

Solange MASSENAVETTE, Présidente du Conseil Français des Confréries.

Jean-Pierre ROUSSEL, secrétaire du C.F.C. et de la F.R.C.G.E.

Mr Christian POYER Grand Maitre de la Moutarde de DIJON qui était à l'initiative de cette réunion.

Mme Maryse ROUSSEL Confrérie des Rognons Blancs en tant qu'observatrice.

Dans un premier temps Mr DESEILLE nous présente les différents projets existants actuellement :

***TOURS** pour le coté historique qui fonctionne déjà.

*PARIS-RUNGIS pour le coté Commercial et International qui ne sera opérationnel qu'après la réalisation de la ligne RER (pas avant 2024)

***LYON** pour le coté santé (2020/2022)

***DIJON** pour le coté Gastronomie et Vin qui devrait être livrée fin 2019.

Intervention de Jean-Pierre ROUSSEL qui demande où en est le projet de la Cité de la Gastronomie du bien manger et aux produits du terroir de VALENCE prévue en 2019 ?

La réponse de Mr DESEILLE est claire, actuellement VALENCE ne fait pas partie du réseau des 4 villes retenues, elle n'entrera pas dans celui-ci avant 7 à 8 ans. Il nous commente ensuite le projet de DIJON qui sera implanté sur le site de l'ex Hôpital au cœur de la ville sur 6,5 ha. D'un coût avoisinant les 300 millions d'euros, elle comprendrait sur 70 000 m
*1Pôle culture sur 5000 m²
*1 Pôle commercial sur 4500 m²
*1 Complexe cinématographique de 13 salles
*1 Hôtel 5 étoiles de 83 chambres (groupe Hilton)
*1 éco quartier de plus de 600 logements et 3 résidences "services".
*Aux bâtiments existants des XVème, XVIème et XVIIème siècles rénovés, s'ajouteront des constructions contemporaines.
*Un parking de 350/400 places est actuellement en cours de construction aux abords.
Il souhaiterait avoir dans les murs de la future Cité le siège du Conseil Français des Confréries, d'un groupement voir une ou plusieurs Confréries.
Intervention de la Présidente du Conseil Français des Confréries présente le Conseil Français des Confréries. Puis pose la question: *"vous demandez une cotisation de combien pour y recevoir le siège du Conseil Français des Confréries*". La réponse est nette cela ne vous coûtera rien, vous aurez gratuitement accès au tram et au parking ainsi que les emplacements des campings-car. . . mais nous vous demanderons dans le courant de l'année de venir faire des animations avec les confréries. Solange fait une proposition pour l'exposition dans une vitrine, de statuettes des confréries au nombre de 500 à 800. Cette proposition intéresse nos "auditeurs" mais uniquement pour 3 ou 4 statuettes.
Intervention de J-Pierre qui a présenté la Fédération Régionale des Confréries du Grand Est.
Intervention de Christian POYER qui nous informe de **l'éventuelle** création d'une Ambassade "Bourgogne-Franche Comté", ainsi que d'une Confrérie Internationale de la "maison Bourgogne" des délégations dans les villes de LISBONNE, CASABLANCA et même au CANADA sont en gestations.
Intervention de Mr ARGOULLON qui nous informe que c'est le groupe EIFFAGE qui a en charge la recherche de partenaires et la réalisation du projet de cette Cité. Il précise qu'une fois le projet terminé, à la remise des clés EIFFAGE n'interviendra plus.
Il s'interroge comment faire entrer les Confréries dans la Cité de la Gastronomie et du Vin et sous quelles formes : Y installer: le siège du Conseil Français des Confréries, d'une Ambassade, d'un groupement voir d'une ou plusieurs Confréries?

Cela impliquerait:
- la présence par roulement ou ponctuellement de confrérie en tenue avec des animations.
- renseigner les visiteurs sur le but des Confréries (afin de mieux se faire connaître)
- la présentation de produits régionaux défendus par les Confréries.

Et de continuer en précisant que la Cité c'est aussi:

* un lieu d'accueil pour les entreprises, les associations qui pourraient y installer leur siège, leur bureau voir un point de vente.

* Un centre de formation avec l'installation d'un centre de recherche sur la gastronomie et une annexe de l'école Hôtelière FERRANDI avec 2 pôles de formation (cuisine et pâtisserie)

A noter que la gestion du "Pôle Culturel" serait confié à S ' PASS

*4 - Henri-Pierre informe le C.A. que conformément à la décision prise lors du dernier C.A., les 1000 broches sont arrivées. Comme par le passé, elles seront en vente au prix de 4 €. Puis il informe le dit C.A. que ce matin, le bureau s'est prononcé pour l'achat de 3 000 pin's (voir plus suivants conditions) qui seraient mis en vente au prix de 2 €. Après discutions, mis au vote, cette décision est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration.

Les affiches : Les affiches pour les vestiaires, nous en avions déjà parlé lors de notre dernier C.A. Les Pays de la Loire ont acheté 1 000 affiches qui seront livrées le 11 Octobre. Le Conseil Propose d'en racheter 500 au Pays de la Loire au prix de 1€ pièce à charge au Conseil de les revendre aux Groupements **(mini 5 affiches pour 5 €)**

*5 - Le point sur la nouvelle répartition des représentants (ex délégués) actuellement au vu du nombre de Confréries qui ont cotisé, Henri-Pierre nous montre une simulation qui devrait voir 34 représentants. Le calcul définitif ne pourra être fait qu'au 31 Décembre 2017. Début Janvier, Jean-Pierre sollicitera les Présidents de groupement afin d'obtenir la nouvelle liste des représentants, elle devra être accompagnée du compte rendu de la délibération pour être valable.

Ce nouveau Conseil d'Administration ne sera mis en place qu'après l'Assemblée Générale d'Avril 2018. Car le C.A. existant devra se prononcer sur les travaux de l'année écoulée.

*6 - Le point sur l'Assemblée Générale du Conseil Français des Confréries par Laurent GANGLOFF et Annie GANIER : Elle sera organisée par la Fédération Régionale des Confréries du Grand Est à EPINAL le 28 Avril 2018 au Parc des Expositions Avenue de Saint-Dié proche de la RN 57 accès facile. Parking gratuit aucun déplacement en véhicule (ils se feront en BUS pour les visites) Un exposé sur le projet du déroulement de cette journée est fait. Nous avons une réunion de bureau le 13 Novembre prochain pour finaliser le programme qui vous sera remis début Décembre.

*7 - Initiative de la Confrérie du Brie de Melun. La Présidente du Conseil F.C. avise que la Confrérie du Brie de MELUN fait son chapitre samedi 7 Octobre (elle espère que nous avons reçu l'invitation) et que dans cette invitation il était noté que les temps forts de cette journée seront marqués par les "Confrériades" le Rôle des Confréries et leurs Ambassades dans les **Cités de la Gastronomie** suivi par les résultats des concours. Puis elle nous fait par d'un échange de courriers avec la nouvelle Présidente du Brie de MELUN.

*8 - questions diverses :

Notre Présidente nous informe:

- **avoir reçu un mail de Guy BERGERON** de la Confrérie du Raisin d'Or, qui lui fait parvenir le ressenti d'un confrère ayant participé le 26 Mai dernier à la demande de l'Institut du goût, à une réunion dans le cadre de la Foire de BORDEAUX. Les confréries présentes, une dizaine, bien qu'étant minoritaires par rapport aux différents corps présents. Elles ont tout de même insisté sur leur vraie utilité à travers la nouvelle Aquitaine pour la défense des traditions gastronomiques et leur regret de ne pas être souvent associées aux opérations officielles de promotion de notre gastronomie.

- **Un courrier de Mr BAILLOT** nous informe qu'une 4ème croisière sera organisée. Il en résulte que l'organisateur projette cette année de charger un membre d'une confrérie de

s'occuper des réservations. *(Peut être dans le but d'avoir un plus grand nombre de participants parmi "nos" adhérent.)*

-Le nouveau site: Edmond Louis et Michel nous font part de la mise en place dans un futur proche d'un nouveau site. Celui mis en place ne donnant pas les facilités que l'ont escomptaient pour sa gestion et l'hébergeur avait promis une évolution qui finalement ne se fera pas.

Le nouveau site est en cours de construction et dès qu'il sera opérationnel vous en serez avisé. Dans un premier temps, en allant sur l'ancien vous serez automatiquement dirigé vers le nouveau. Le coût sera un peu moins élevé, mais ce n'était pas le but de ce changement.

Vers Juillet 2018, l'ancien site n'apparaîtra plus.

Le Festival de Loire: Jean-François nous communique les informations sur le festival de Loire qui s'est déroulé dernièrement. Un franc succès au vu du nombre de visiteurs, prouvant ainsi, que ceux-ci portent un réel intérêt pour ce genre de manifestation. Puis Jean-François fait circuler des photos prises pour illustrer ses propos.

Prochaine réunion de C.A. le jour de l'Assemblée Générale à EPINAL

Les actions qui ont pour objet de contester les décisions prises lors de la Réunion du Conseil d'Administration en date du 03 Octobre doivent sous peine d'échéance, être introduites par les opposants ou défaillants dans un délai de 15 (quinze) jours à compter de la notification par mail des décisions qui leur est faite à la diligence du bureau dans un délai de 1 (un) mois à compter de sa tenue.

La Présidente clôture la séance.

Solange MOREAU-MASSENAVETTE Présidente

Jean-Pierre ROUSSEL Secrétaire

Un site Internet plus adapté pour le Conseil Français des Confréries

Un nouveau site du Conseil Français des Confréries est à votre disposition.
Il n'est pas totalement finalisé mais vraiment bien engagé.
Ce site est plus pratique. vous aurez toutes les informations concernant le conseil et les confréries, et, pour les adhérents, il y a des pages codées réservées aux membres du Conseil.
Plus besoin de sauter d'un site sur l'autre
Les confréries adhérentes recevront les codes par mail dans un avenir proche.
Vous aurez plus d'informations et les autres sites perdureront jusqu'au mois de juin pas plus.
A vous ne nous dire quelles améliorations on peut apporter.
L'adresse de ce site est simple

http://www.conseil-francais-confreries.fr

sans accents, sans cédilles

Il est déjà dans le référencement google

Je vous conseille d'ouvrir ce site puis de le mettre dans vos favoris en cliquant sur la petite étoile bleue à droite, en haut de la page d'ouverture sous google ou autre possibilités spécifiques à votre navigation.
Ce site va évoluer rapidement car nous pouvons faire plein de choses avec le nouveau logiciel.
Sachez que ce site ne coutera qu'une centaine d'euro et non des milliers comme un site moins récent et qui n'a jamais vu le jour.
Un grand merci à Michel Devot qui a créé l'osatture de ce site et la mise en route

Le nouveau site du groupement Ile de France Cocorico est en ligne. Voici son adresse internet :

http://www.confreries-coordination-idf.fr/

Ce site est similaire au site du Conseil

Conseil Français des Confréries

site : www.conseil-francais-confreries.fr/

APPEL DE COTISATION 2018

Pour les Groupements Régionaux

La cotisation nationale 2018 s'élève à 18 € par confrérie.
Merci de bien vouloir faire le nécessaire (chèque à l'ordre du Conseil Français des Confréries), en précisant le nombre et la liste des confréries, le nombre souhaité de cartes nominatives et les coordonnées de la personne destinataire du reçu, des cartes d'adhérent et des cartes nominatives,
auprès de :
Henri-Pierre GAUTIER, trésorier 32 avenue de l'Europe * 49410 ST FLORENT LE VIEIL 06 86 97 03 25 * henri-pierre.gautier@wanadoo.fr

Nom Officiel du Groupement Régional : _
Régions d'Implantation : _
Nombre de Confréries adhérentes : _
Merci de joindre la liste des confréries en indiquant leur département d'implantation.
Nombre de Cartes Nominatives souhaitées : _
Coordonnées de la personne destinataire des documents (Nom et Prénom, Adresse Postale, Code Postal, Commune, Téléphone, Adresse Courriel) : _
_ _
_ _
_ _

APPEL DE COTISATION 2018 Pour les Groupements Régionaux
Liste des Confréries adhérentes
Nom Officiel de la Confrérie
Département d'Implantation _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _
_ _

Conseil Français des Confréries
site : www.conseil-francais-confreries.fr
APPEL DE COTISATION 2018

Pour les Confréries Indépendantes

La cotisation nationale 2018 s'élève à 18 € par confrérie. Merci de bien vouloir faire le nécessaire (chèque à l'ordre du Conseil Français des Confréries), en précisant le nombre souhaité de cartes nominatives et les coordonnées de la personne destinataire du reçu, de la carte d'adhérent et des cartes nominatives, auprès de :
Henri-Pierre GAUTIER, trésorier 32 avenue de l'Europe * 49410 ST FLORENT LE VIEIL 06 86 97 03 25 *
henri-pierre.gautier@wanadoo.fr

Nom Officiel de la Confrérie : _
Département d'Implantation (ou Pays) : _
Adhérez-vous à un Groupement Régional, membre du Conseil Français des Confréries ?
Oui Non Rayer la mention inutile.
Si oui, votre cotisation nationale doit-être réglée à ce Groupement Régional.
Nombre de Cartes Nominatives souhaitées : _
Coordonnées de la personne destinataire des documents (Nom et Prénom, Adresse Postale, Code Postal, Commune, Téléphone, Adresse Courriel) : _
_ _
_ _
_ _

Informations pour les confréries

Une nouvelle confrérie a vu le jour le samedi 9 décembre 2017à Arleuf dans les confins du Morvan, près de Château Chinon.

C'est à l'initiative de Luc VINCK que la confrérie du Jambon du Morvan a vu le jour samedi 9 décembre 2017.
Membres de la confrérie de la cave à bière de Binche en Belgique, Luc et Charlinne sont venus trouver quelques racines dans le Morvan

Chaque membre de la confrérie a été parrainé conformément à la tradition.
Pas moins de 34 confréries étaient présentes venant de Belgique et de France dans une ambiance de chapitre.
Les 13 premiers membres de cette confrérie du Jambon du Morvan ont été ainsi baptisés par 70 confrères présents.
La maire d'Arleuf faisait partie des membres fondateurs de cette nouvelle confrérie.
La télévision FR3 et les journalistes des quotidiens de la Nièvre étaient là pour immortaliser cet évènement.
Ensuite les confréries présentes ont défilé dans le bourg pour se rendre au « Cornemuse », un bar restaurant salle de concert très typique où la bière ambrée a été dégustée, une bière de qualité.
La soirée s'est terminée sur un gigantesque buffet digne de morvandiaux.

La confrérie du Jambon du Morvan est appelée à un grand avenir car le produit qu'elle défend est constitué de salaison du Morvan et principalement du jambon, suave, souple et gouteux. Un jambon que l'on déguste avec respect.
Enfin une confrérie, avec une majorité de jeunes actifs impatients de montrer leur implication dans les confréries, dans la salaison et surtout dans le jambon du Morvan
Nous leur souhaitons « bon teint, bon vent » puisque telle est leur devise.
Vous pouvez contacter cette confrérie du jambon du morvan à cette adresse : confrerie.jambon.morvan@hotmail.com

Autre information :

La Lettre Gastronomique

Mercredi 29 novembre 2017

« Au cœur du produit » en quelques chiffres

Vous le savez, 2017 a été une année « record » pour la Fête de la Gastronomie qui a fait émerger plus de 11 700 événements en France et à l'étranger ! Vos retours sont importants pour le Commissariat général et la valorisation de vos projets. N'hésitez pas à nous partager vos bilans et retombées presse (projet@fete-gastronomie.fr) !

Ci-dessous, quelques premiers chiffres sur l'édition « Au cœur du produit » :

> 182 structures ont proposé **près de 1750 événements autour du vin**

> Près de 200 associations ont organisé plus de 1800 projets parmi lesquels une dizaine de projets ont été organisés sur la thématique « antigaspi »

Rappel : nos enquêtes « grand public » et « professionnels » 2017 sont toujours ouvertes !

Merci de prendre quelques minutes pour répondre à nos questions : vos réponses guideront la construction des événements 2018 > https://vip.sphinxonline.net/SIRCOM-BEC/EnqueteFeteGastronomie2017_GP/questionnaire.htm

Vous avez participé à la Fête de la Gastronomie 2017 en tant que porteurs de projets ? Un questionnaire a été envoyé à tous les participants de l'édition : nos équipes remercient les acteurs qui y ont déjà répondu. **Vos réponses et commentaires sont précieux pour le développement de la Fête et des actions du Commissariat général !**

Autre information :

Jean RUAULT vient de démissionner de son poste de Grand Maître de la Confrérie Gastronomique des Rillauds d'Anjou et des Grands Vins de Brissac. Jean Ruault reste Président de son ambassade et Vice-Président du Conseil.

En attendant de vous revoir, nous vous souhaitons de bons chapitres et de bonnes fêtes de fin d'année.